

ABSTINENCE ET TAUX DE CDT

Par [fatigueeee](#) Posté le 01/07/2023 à 18h07

Bonjour ,

Mon conjoint affirme qu'il ne touche plus à l'alcool depuis 3 ans.

Sauf que

1) Il s'est remis il y a un mois à très mal me parler, m'agressant verbalement, me balançant un tas d'accusations à vitesse éclair

2) j'ai eu deux échos de consommation.

Je lui ai fait part de mes doutes .

Il a fini par accepter de faire une analyse .

ses cdt sont à 1.4 % (mais presque un mois après la fois où il s'est mal comporté . il a pu arrêter pendant 2 semaines /1 mois)

ses gamma sont à 55 (et étaient à 65 en aout 22) .

Je pense me souvenir qu'en 2005, il était abstinent pour avoir les cdt à zéro . (pour ne plus retourner à ses visites pour le permis)

>> 1) Est ce qqn qui ne boit pas pendant plusieurs mois est censé avoir un taux de cdt à 0 %

2) Dans son cas, est ce qu'un homme qui a abusé pendant des décennies, s'il devient abstinent pendant 3 ans , voit son taux de cdt approcher zéro ?

En fait, ce que je souhaite savoir, c'est s'il ment à moi même, nos filles, et au reste de notre entourage.

Merci par avance pour votre réponse